

Préface de Thamy Ayouch : Sexe et genre sur le divan, ou pour une « psychanalyse mineure » ?

« La psychanalyse est-elle un féminisme manqué ? ». C'est là ce qu'après Gayle Rubin, la psychanalyste Laurie Laufer demandait¹. C'est là également ce dont l'ouvrage de Tiphaine Besnard-Santini pointe le risque, en concluant toutefois que « psychanalyse et féminisme ne sont pas inconciliables », à condition d'éviter une « lecture simpliste et binaire du sexuel » (p 205). Sexe et genre sur le divan s'attache à étudier, avec force précisions, la question du dogmatisme au nom de la psychanalyse et des multiples maltraitances, théoriques et cliniques, qui en découlent.

A travers des entretiens avec des analysant/es, patient/es et usager/es de dispositifs « psy », dont l'importance politique est de taille là où la parole officielle sur la psychanalyse leur est rarement accordée, mais aussi à travers des échanges avec des praticien/nes de la psychologie et de la psychanalyse et de nombreuses lectures détaillées, Tiphaine Besnard-Santini a visé à mettre en évidence la péremption de postures définies au nom de la psychanalyse et affichant une rupture certaine avec la polymorphie de la subjectivité à laquelle invite la conception de l'inconscient. La psychanalyse, ou plutôt certaines théories et pratiques tenues en son nom, deviennent alors éducatives : elles définissent des catégories fixes, garantes d'un formatage de l'a-moralité constitutive de l'inconscient, et donnant lieu à une subjectivation « normale ». C'est là ce que notait l'anthropologue Gayle Rubin eu égard à la sexualité et à la sexuaction. Évoquant une évolution de la psychanalyse aux États-Unis – analyse ô combien d'actualité en France – où la tradition clinique a fétichisé l'anatomie, elle souligne que « l'enfant [y] est conçu comme passant d'un stade à l'autre de son organisme jusqu'à ce qu'il atteigne son destin anatomique et la position du missionnaire »². G. Rubin pointe ici le processus faisant qu'une analyse descriptive des modalités d'arrangement des sexes, des configurations historiquement situées des sexuactions et des sexualités, devient prescriptive d'un seul mode de subjectivation, et exclusive d'une variété reléguée à la pathologie. Si les formes que prend le désir, et notamment la sexualité peuvent être au centre des considérations de la psychanalyse, celle-ci n'a toutefois pas pour vocation de leur assigner des normes, qui restent uniquement

¹ L. Laufer, « La psychanalyse est-elle un féminisme manqué ? », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2014/1 n° 17, pp 17-29.

² G. Rubin, « Le marché aux femmes », in *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, Paris, EPEL, 2010, p 53.

sociales. Mais si la psychanalyse ne saurait imposer des normes de subjectivation, elle ne peut toutefois manquer d'être interpellée par les modalités de subjectivation propres à des sujets opprimés par ces normes, et dont elle perpétue la violence lorsqu'elle ne pense pas la manière dont ces mêmes normes agissent dans son discours et sa pratique. C'est donc en tant que praticien de la psychanalyse, et théoricien de certains de ses aspects que je crois ici saisir l'importance, pour la psychanalyse, de l'étude de Tiphaine Besnard-Santini.

« Comment comprendre une telle résistance au changement dans le champ psy français ? » (207) demande l'auteure ? Soulignant le conservatisme de nombre de pratiques et de conceptions théoriques touchant les femmes, les sexuations et sexualités minorisées ou le travail du sexe, elle met en exergue les points aveugles d'une certaine psychanalyse repliée sur son axe narcissique et sourde à l'histoire, à la clinique et aux autres épistémologies. Car il s'agit ici véritablement d'une résistance propre à la psychanalyse, et susceptible d'être appréhendée, aussi, de manière psychanalytique. Comme le soutenait Derrida dans les États généraux de la psychanalyse, c'est dans son pouvoir de mettre en crise que la psychanalyse est aujourd'hui menacée et entre dans sa propre crise. À côté de la résistance à la psychanalyse, très tôt abordée par Freud apparaît une « résistance auto-immunitaire de la psychanalyse à son dehors comme à elle-même », probablement nulle part aussi clairement qu'à propos de questions de genres et de sexualités.

À cette psychanalyse résistant à son dehors et à elle-même, naturalisant une conception binaire du genre et de la sexualité, imposant une lecture univoque de ses notions, Tiphaine Besnard-Santini oppose la constructivité des catégories de genre, mais aussi l'expérience de maltraitance des analysant/es, patient/es et usager/es de dispositifs dont la vocation thérapeutique ou analytique se perd.

Les catégories binaires fixes de genre auxquelles s'agrippent certain/es psychanalystes et la fonction d'opérateurs immuables de la subjectivation qui leur est prêtée ne peuvent être considérées uniquement à partir d'une logique intra-psychique. Elles sont convoquées et revendiquées par un discours auto-proclamé psychanalytique lorsqu'apparaissent des tentatives sociales de réélaboration des liens d'alliance, de filiation et de sexualité. Tiphaine Besnard-Santini montre ainsi comment la considération des genres et des sexualités en appelle à la dimension irréductiblement politique de la psychanalyse, comme discours et comme pratique. Comme le signalait Michel Foucault, la psychanalyse s'inscrit dans des formations discursives qui la dotent d'une historicité

épistémologique, idéologique et politique. En effet, la psychanalyse ne se réduit pas au processus analytique : il est des conditions non analytiques, mais sociales, culturelles, politiques et économiques qui président à son discours et à sa pratique et font son historicité. Penser donc l'articulation de la psychanalyse et du féminisme revient alors à demander si la clinique de la singularité subjective visée par la psychanalyse peut s'exempter d'une réflexion sur les implications sociales de ses dispositifs théoriques et pratiques.

La rupture épistémologique du discours analytique consiste à pointer la gageure et les limites de toute procédure cognitive, inscrite dans une vision positive du savoir, et son infiltration par des enjeux autres : des visées pulsionnelles sur le plan subjectif, un dispositif de pouvoirs sur le plan collectif. Si le propre du discours analytique est de penser, plus que les énoncés, l'énonciation, de pointer la posture subjective et les effets de pouvoir de toute théorisation, la psychanalyse, pour rester analytique, ne saurait s'exempter de sa propre critique. C'est donc une approche féministe, située, qui vient ici rappeler au bon souvenir de la psychanalyse la déconstruction, somme toute psychanalytique, de certaines de ses catégories, l'invisibilité à lui-même de son point de vue voulue par certain/es, et l'usage résolument anti-psychanalytique qu'elles/ils en font. Cette centration sur l'énonciation fait de la psychanalyse elle aussi, n'en déplaise à ses représentant/es les plus conservateurs/trices, une épistémologie située - toute la question est alors de savoir si elle souhaite une situation dominante, affairée dans le faux universalisme d'un point de vue, ou une situation minoritaire, déconstruisant, comme c'est je crois sa vocation, les modalités pulsionnelles et les rapports de pouvoir.

En ce sens, les analyses de Tiphaine Besnard-Santini sont fort judicieuses. Dans une véritable « étrangérisation » de la psychanalyse, abordée ici depuis ses extérieurs, l'auteure semble effectuer une ethnologie des pratiques, discours et théories analytiques, qui, si elle se révèle parfois sévère avec la psychanalyse ou trop rapide dans certaines de ses allégations, n'en apporte pas moins un éclairage fondamental dont les analystes peuvent cruellement manquer. Exotisée, la théorie au fondement de ces pratiques apparaît davantage dans sa dimension de mythe : celle, précisément, que Freud revendiquait pour elle.

Des psychanalystes pourraient certes répondre à l'enquête de Tiphaine Besnard-Santini que la théorie analytique qu'elle dénonce s'ouvre autrement à partir d'un ancrage clinique et d'un processus analytique mené comme analysant/e ou analyste : mais la théorie ne saurait pour cela demeurer la chasse gardée des analystes. Du reste, ce

déplie ment autre de la théorie analytique consistant dans un aller-retour entre les textes et la clinique, se fait à la faveur de cette clinique et vise à modifier les textes par l'analyse de la clinique et non l'inverse. Que la théorie soit abordée par ses extériorités la révèle davantage pour ce qu'elle est : un échafaudage, qu'on prend soin de ne pas prendre pour le bâtiment, comme y enjoignait Freud. Les démarches sociologiques venant interroger la psychanalyse dans le fonctionnement de sa théorisation, dans les dogmatismes auxquels elle peut être exposée, dans son approche de la clinique et dans la nécessité de maintenir une écoute analytique désidentifiée de toute rigidité, sont alors plus que bienvenues. Et c'est cela qu'effectue avec perspicacité Tiphaine Besnard-Santini.

Le résultat est fondamental, la théorie psychanalytique et la pratique qu'elle détermine ne proviennent pas de la sphère éthérée des idées pures. Cela rend probablement compte de l'irréductible ambivalence de Freud : révolutionnaire, dans sa défonctionnalisation de la pulsion, sa débiologisation de la sexualité, et partant, de la sexuation, et conservateur dans son inscription sociale et temporelle, défenseur des femmes opprimées par une « morale sexuelle 'civilisée' » et des homosexuels injustement pénalisés ou pathologisés, et auteur de conceptions clairement phallogocentrées ou normatives de la sexualité génitale. Que Freud soit, comme le soutient Michel Foucault, instaurateur de discursivité¹, signifie qu'il rend possible un ensemble de différences par rapport à ses textes, à ses concepts et à ses hypothèses, différences qui n'en relèvent pas moins du discours psychanalytique.

C'est alors probablement, comme le montre la construction en deux volets de l'ouvrage de Tiphaine Besnard-Santini, l'articulation de la pratique et de la théorie analytique qui est ici au centre du débat. « Défétichiser » la théorie, situer ses auteur/es dans l'historicité de leur époque et la subjectivité de leurs propres théories sexuelles infantiles semble indispensable, pour s'ouvrir à ce que la clinique vient apporter de nouveau et de déstabilisant pour les croyances de l'analyste. La visée d'une perspective analytique reste une écoute de cette clinique, où l'analyste s'efforce de ne pas substituer son désir et ses représentations à ceux des analysant/es. L'écoute analytique n'advient que si elle ne cherche pas à réduire l'autre par le même, à ramener l'étranger à la familiarité – ou au familialisme – de ce que l'analyste connaît ou comprend. Et cette question se redouble sur le plan théorique : c'est celle des modèles d'intelligibilité utilisés pour rendre compte de cette altérité,

¹ M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in *Dits et écrits I. 1954-1975*, Paris, Quarto Gallimard, 2001.

la subsumer sous le même, ou en pointer l'irréductibilité. Plus globalement, la question qui ici surgit est celle du rapport d'une perspective clinique et épistémologique à sa contemporanéité. La gageure posée aux psychanalystes est d'être partie prenante d'une subjectivité donnée (située historiquement, mais aussi géographiquement), et tenants d'une pratique clinique et théorique qui vise à la déconstruire. La question d'une saisie de la contemporanéité est donc celle d'une archéologie de son propre discours, d'une paradoxale dys-chronicité, non-coïncidence avec soi. Faire l'histoire de sa propre archè ne semble possible qu'à partir de l'extériorité d'autres discours. Peut-être est-ce là un de ces discours qu'apporte, avec son ouvrage, Tiphaine Besnard-Santini.

Demeure toutefois ici une interrogation : est-il vraiment question de sexualité en psychanalyse ? Une manière de désarticuler la psychanalyse du « dispositif de sexualité » consiste à pointer la distinction valant, au sein de la théorie psychanalytique, entre sexualité (comme ensemble de pratiques, à partir desquelles est pensé, historiquement, le refoulement freudien) et sexuel-infantile, plus large, conçu comme plus-de-plaisir irréductible à la satisfaction d'une fonction vitale. La sexualité n'est alors qu'un destin – parmi de multiples autres, - du psychosexuel ou sexuel-infantile. Et peut-être est-ce là un léger malentendu apparaissant dans le dialogue initié entre Tiphaine Besnard-Santini et les psychanalystes. Celles et ceux-ci ne peuvent toutefois pas se prévaloir du « sexuel-infantile » pour justifier des conceptions particulières, hégémoniques, de la sexualité : le psychosexuel ne peut être en aucun cas prescriptif d'une quelconque sexualité. Car la psychanalyse n'est pas une sexologie. Si donc, somme toute, elle n'a rien à voir directement avec la sexualité comme ensemble de pratiques, il reste toutefois hypocrite de s'en tenir à cette affirmation lorsque la pratique et les discours de nombre d'analystes s'avèrent normatifs à ce sujet. Le malentendu a donc lieu dans les deux sens, comme le souligne Tiphaine Besnard-Santini : d'un côté certain/es non-analystes ne saisissent pas la spécificité du sexuel-infantile en psychanalyse, de l'autre, les analystes balayant d'un revers de main la sexualité au sens strict ne manquent pas, par ce même geste, de la formater.

Les questions posées alors par Tiphaine Besnard-Santini s'avèrent fondamentales : « Quelles sont les théories du sexuel dans la littérature psychanalytique et comment ces théories affectent-elles l'écoute des thérapeutes ? » (p 16). Comment n'opèrent-elles, pourrait-on ajouter, que la confirmation défensive des théories sexuelles infantiles de ces

analystes ? « Quelles sont ces contraintes par lesquelles la clinique de la sexualité matérialise les corps comme sexués ? Comment l'espace thérapeutique devient-il un espace coercitif qui normalise les individus, leurs corps et jusqu'à leur intelligibilité sociale ? » (p 20). La psychanalyse est-elle une médecine classificatrice des sexualités, pourrait-on en chérir ? La question se décline de manière foucauldienne : y a-t-il toujours, comme le signalait *La Volonté de savoir*, un dispositif liant, en psychanalyse, la vérité du sujet à sa sexualité, ce qu'il/elle en dit, et la nécessité conséquente de la redresser pour la conformer aux visions de l'analyste ?

C'est dans cette perspective que Tiphaine Besnard-Santini s'engage, en demandant s'il est même « nécessaire de parler de sexualité en thérapie », ou d'en parler « librement » (p 64). Et là encore, c'est une question politique qui est soulevée. Car par-delà la difficulté toute personnelle de certain/es analystes à accueillir ces questions (et le préoccupant défaut d'analyse du transfert qui ici a lieu), il s'agit de voir que la sexualité s'inscrit dans un rapport de pouvoir, pris lui-même dans d'autres rapport de pouvoir de genre, de classe, de culture, mais aussi dans la relation propre au contexte analytique ou thérapeutique. L'analyse n'est pas un procès de communication, elle se fonde d'une asymétrie radicale entre analyste et analysant/e, au centre de laquelle se trouve la responsabilité de l'analyste - notamment pour que cette asymétrie ne se fige pas en nouvelle relation de pouvoir. Peut-être alors serait-il bien plus judicieux de faire de la psychanalyse une constante interrogation des relations de pouvoir et des effets d'emprise, plutôt qu'une théorie de la sexualité - et de ses formes hégémoniques.

L'ouvrage de Tiphaine Besnard-Santini semble donc ouvrir un programme pour la psychanalyse. Une « psychanalyse mineure » que j'appelle de mes vœux, définie sur le modèle de « littérature mineure » de Deleuze et Guattari, veillera ainsi à considérer la manière dont les « corps et les plaisirs », malgré les mises en ordre sociales et discursives qui tentent de les assigner, font acte de résistance en demeurant polymorphes et indéfinissables.

Mais c'est une autre distinction que doit, me semble-t-il, opérer cette psychanalyse : celle entre sexualité, ensemble de pratiques sexuelles, et sexuation, identification de genre. Si les deux restent liées, le trajet de l'une à l'autre ne peut être conçu de manière normative. Ainsi donc cette psychanalyse mineure devra-t-elle analyser précisément ce qu'elle entend par certains de ses syntagmes, tel celui de « bisexualité psychique » : s'agit-il d'une double sexuation psychique, ou d'une double « orientation » sexuelle (vue essentiellement comme double

hétérosexualité) ? La collusion des deux ne tient qu'à un primat hétérocentriste, assignant à une sexuation masculine la nécessaire attirance pour le « féminin » et vice-versa. Ici, plus que la dualité, c'est la multiplicité du sexuel-infantile qu'il s'agit de prendre pour base, pour penser des sexualités et des sexuations variées et non liées par la moindre configuration nécessaire – faisant d'un « choix sexuel » le résultat nécessaire d'un positionnement sexué. Si sexualité et sexuation restent imbriquées, c'est à chaque fois dans l'hyper-singularité de chaque sujet, le bricolage propre qu'il/elle réalise entre les assignations sociales de genre et son sexuel-infantile indécidable. Faire une analyse n'a pas pour visée de fixer une fois pour toutes cette indécidabilité, mais plutôt d'en dégager les stations ponctuelles et les reconfigurations constantes.

Ce que Tiphaine Besnard-Santini renvoie alors à un impératif de formation des psy leur permettant d' « offrir [aux patient/es] un cadre sécurisant dans lequel ils et elles pourront se déployer et améliorer leur vie sexuelle dans le sens qui leur convient » (p 11) doit probablement être associé à une constante analyse du transfert de l'analyste, au double sens de la somme des préjugés qu'il/elle charrie et de la position où elle/il se trouve placé/e comme destinataire des propos sur la sexualité de l'analysant/e (et de ce qu'il/elle en éprouve). C'est, en d'autres termes, reconnaître ici la posture, toujours située, depuis laquelle un/e analyste écoute. Cela signifie, cliniquement, que la visée de neutralité bienveillante de l'analyste ne suffit pas à l'exempter de sa situation sociale (de genre, de classe, de culture et d'ethnicité). En effet, que l'inconscient ignore le genre, la sexuation, la culture, la couleur de peau ou l'ethnie reste vrai, mais qu'en est-il de l'appréhension consciente, lors de la séance, des différences de culture, de classe, de genre, ou de sexualité, de l'inscription de l'analysant/e autant que de l'analyste dans une position culturelle et genrée particulière, que l'allégation insistante d'une neutralité de l'analyste ou d'une universalité abstraite de l'inconscient ne suffit pas à réduire ?

La visée consciente d'une abstention de l'analyste ne se réalise pas magiquement sitôt énoncée. L'analyste n'en développe pas moins des représentations, conscientes ou inconscientes lui faisant occuper une position imaginaire et fantasmatique qui, plutôt que d'être escamotée par une revendication de neutralité, devrait être soumise à l'analyse constante du transfert. Et fort malheureusement, comme le relève Tiphaine Besnard-Santini, affleurent ici nombre de représentations très rigides des sexualités et des sexuations, non-analysées, par-delà leur normativité sociale, dans leur fonction défensive chez de nombreux/ses praticien/nes.

Est-il alors judicieux de chercher à tout prix, en psychanalyste, à annuler la considération de l'inscription sociale de l'analysant/e lorsqu'elle/il appartient à des « groupes altérisés » ? N'est-il pas plus sage de viser, plutôt que l'abstention et la neutralité abstraite qu'elle articule, une reconnaissance de la différence ? Si l'on considère tout symptôme, conduisant à consulter un/e clinicien/ne ou analyste comme une adresse, celle-ci articule une demande de reconnaissance : cette demande, propre à la logique psychique et à la relationnalité, se voit probablement accroître lorsque les conditions sociales de minorisation défont les sujets altérisés de cette reconnaissance. S'il ignore cela, le cadre analytique risque de reproduire la plus grande vulnérabilisation qui affecte des sujets trans, gay, lesbiens, de couleur, altérisés et minorisés à qui n'est pas reconnue la même humanité qu'à des sujets hétéro, cis ou culturellement et ethniquement majoritaires. La question est alors de parvenir à reconnaître sans essentialiser : car si un sujet lesbien, trans, minorisé ou altérisé s'inscrit dans une plus grande vulnérabilité sociale, il convient de se souvenir que cette catégorie identitaire à laquelle il/elle est renvoyé/e ne provient que d'une discrimination. Reprendre, sans en analyser la constructivité sociale, les catégories de représentation de l'histoire majoritaire, homme/femme, homosexuel/hétérosexuel, noir/blanc, revient à invisibiliser le système idéologique dans lequel elles s'inscrivent, leurs postulats, leur découpage de la réalité, les notions de sujet, d'origine et de cause qu'elles impliquent. La question principale qui se pose à une psychanalyse mineure est alors de reconnaître des voix minoritaires, lever leur invisibilisation ou leur réduction au silence, sans toutefois essentialiser leur identité. Cette désontologisation de l'identité – de genre, de sexualité, de classe, de culture ou d'ethnie – ne manque pas d'affecter la posture même de l'analyste, dans une conception de la fluidité et de la mutabilité des identifications qui me semble propre autant aux études queer qu'à la psychanalyse. Le genre, la sexualité, la classe, la culture ou l'ethnie de l'analyste doivent entrer en ligne de compte – et a fortiori là où, par exemple, la « neutralité » de l'analyste n'a valu qu'au prix d'une évacuation historique de sa possible homosexualité, et l'« universel » de son écoute flottante le plus souvent que comme point de vue particulier d'homme, blanc, occidental, bourgeois, hétérocentré et cis-centré. Toutefois, le ou la praticien/ne d'une psychanalyse mineure n'appartient pas nécessairement à une minorité (de classe, d'ethnicité ou de genre), mais assume une position de minorité eu égard aux relations instituées de savoir et de pouvoir. Cette posture n'est pas nouvelle en psychanalyse, elle radicalise la déterritorialisation de la psychanalyse par rapport aux

discours majoritaires, sa suspicion et sa suspension à l'endroit des formations discursives.

Et c'est à ce paradoxe apparent que nous mène ici la recherche de Tiphaine Besnard-Santini : il n'est probablement guère besoin d'une psychanalyse spécifique aux minorités, mais parfois de perspectives extérieures à la psychanalyse pour garantir sa démarche analytique. La psychanalyse ne s'adresse pas à des sujets identitaires ou identifiés à un trait unaire particulier : toutefois, elle ne peut éviter de maltraiter les sujets minorisés qu'en se voyant rappeler que la neutralité et l'universalité de ses modèles restent parfois situées à la faveur de sujets majoritaires, comme le rappelle judicieusement cet ouvrage.

Thamy Ayouch